



## Conseil économique et social

Distr. générale  
5 juin 2009  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2009

Genève, 6-31 juillet 2009

Point 14 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : promotion de la femme

#### Note du Secrétariat

1. La présente note a été établie en application de l'article 21 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui dispose que le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes rend compte chaque année de ses activités à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

2. Le compte rendu des résultats des quarante-deuxième et quarante-troisième sessions du Comité (E/CN.6/2009/CRP.1) peut être consulté, en anglais uniquement, sur le site Web du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ([www.ohchr.org](http://www.ohchr.org)). Le rapport de ces sessions sera soumis à l'Assemblée générale, dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, dans le Supplément n° 38 (A/64/38).

---

\* E/2009/100.

